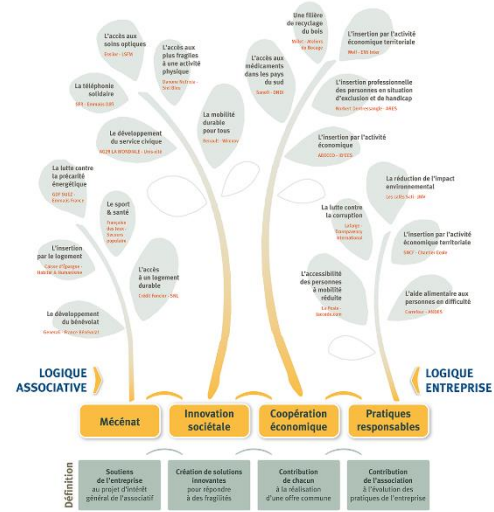


L'Observatoire des partenariats

Créé en 2008 par Le RAMEAU, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, l'Observatoire des partenariats a pour objectif de qualifier les enjeux des relations entre les structures d'intérêt général et les entreprises, d'identifier les pratiques innovantes et de suivre l'évolution des dynamiques d'alliances en France. Le 1^{er} cycle quinquennal d'études, nommé ARPEA (2008 – 2012), a permis d'établir un état des lieux des partenariats en France, et de comprendre le mouvement d'alliances sur les territoires.

Depuis 2013, un 2^{ème} cycle quinquennal d'études est mené pour mieux percevoir l'impact de ces alliances. C'est dans ce cadre que l'Observatoire a lancé le programme d'études PHARE.



Programme PHARE sur les fragilités et la co-construction en territoire

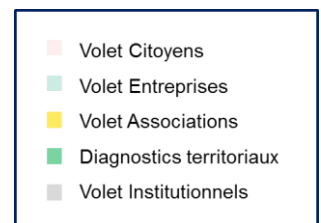
En moins de dix ans, le mouvement de co-construction s'est mis en marche. Les partenariats entreprises-associations se développent. Ils s'incarnent sur les territoires, en lien avec les Collectivités Territoriales. Face à cette dynamique, une question structurante se pose : « au service de quoi » ces partenariats sont-ils pertinents ?

Pour y répondre, l'Observatoire des partenariats mène le **programme d'études PHARE « Fragilités et co-construction en territoire »**. Son ambition est de **mettre en évidence les fragilités territoriales pour lesquelles les stratégies d'alliances s'avèrent utiles et efficaces**. Ce programme a **trois objectifs** :

- Analyser la perception des parties prenantes (citoyens, entreprises, associations et institutions) sur les fragilités prioritaires de leur territoire, ainsi que sur le rôle des alliances pour y répondre,
- Disposer d'un diagnostic territorial des fragilités pour les 13 régions, afin de connaître les spécificités régionales,
- Identifier les domaines pour lesquelles les partenariats sont particulièrement adaptés.

Le programme PHARE est composé de **5 volets** :

- Une étude auprès des citoyens (PHARE-Citoyens, septembre 2015),
- Une étude auprès des entreprises (PHARE-Entreprises, octobre 2015),
- Une étude auprès des associations (PHARE-Associations, novembre 2015),
- Des diagnostics territoriaux des 13 régions (1^{er} trimestre 2016),
- Une étude auprès des Institutions (PHARE-Institutions, octobre 2015).

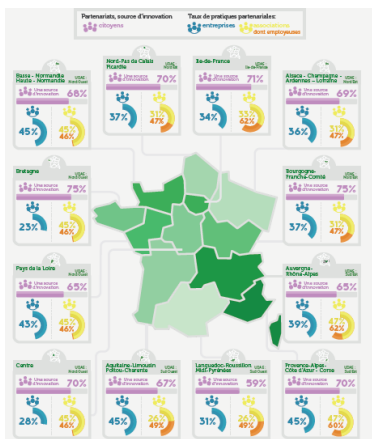


Sous la direction scientifique d'Anne ROBIN, fondatrice de la société d'études COMISIS, le programme d'études PHARE est mené en partenariat avec :



Après 18 mois de préparation et d'études exploratoires, les 3 premiers volets du programme PHARE ont été réalisés en 2015, et les diagnostics régionaux sont disponibles en ce début 2016. Ce document rappelle les données à disposition des territoires pour mettre en débat ces résultats.

Une façon innovante d'appréhender les régions et leurs spécificités



Dans le contexte actuel de la réforme territoriale et de la transformation régionale, le programme d'études PHARE apporte une vision actualisée de chacune des 13 nouvelles régions.

Pour chacune région, sont disponibles :

- Un diagnostic territorial des données économiques, sociales, sociétales et environnementales, issu de l'analyse de plus de 300 indicateurs officiels structurés autour de 16 thématiques (cf. infra),
- Le regard croisé des citoyens, des entreprises et des associations de la région sur ses fragilités (autour des 16 thématiques), ainsi que sur le rôle des alliances pour y répondre.

Des angles d'analyses complémentaires sur les fragilités

Le programme d'études PHARE offre aussi deux autres angles de compréhension des fragilités : par thématique et/ou par acteur.

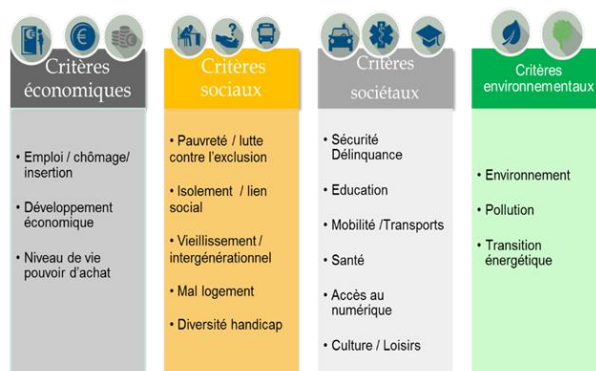
Une analyse par thématiques économiques, sociales, environnementales et sociétales

Les enjeux, structurés autour de 4 axes (économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux), ont été déclinés en 16 thématiques reprenant la diversité des fragilités possibles pour un territoire.

L'analyse par thématique repose sur :

- Les données officielles sur la thématique considérée (plus de 300 indicateurs observés),
- Le regard par acteur (citoyens, associations et entreprises).

Ces analyses thématiques peuvent être réalisées au niveau des régions et/ou être consolidées au niveau national.



Une analyse par acteur de la société civile : les citoyens, les entreprises et les associations

Pour chacun des acteurs, le programme d'études permet d'appréhender :

- Sa perception des fragilités du territoire,
- Ses convictions sur les domaines sur lesquels il est pertinent de nouer des alliances.

De plus, il permet également de connaître les pratiques partenariales des entreprises et des associations.

Cette analyse est disponible pour chaque région. Elle est aussi consolidée au niveau national. Elle sera complétée par la vision des Institutions en 2016.

Retrouvez la présentation ainsi que les résultats du programme PHARE sur le site www.lerameau.fr